

Et si vous deveniez « Chargé(e) de mission régional et zonal » à l'ARS Bretagne ?

Palais St Georges à Rennes

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent CCN (Niveau 6) ou agent contractuel.

Vous connaissez :


- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire
- Connaissances pluridisciplinaires dans le champ de la santé publique

Vous êtes et vous savez:

- Aisance relationnelle, autonomie
- Faculté d'adaptation, rigoureux et organisé
- Analyser une information, une donnée, une situation
- Communiquer et animer un réseau

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages

- 
- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
 - Possibilité de télétravailler
 - Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
 - Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
 - Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 30 mars 2023**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP
(affichée dans le lien)

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de département alerte et crise, l'agent aura pour missions :

- L'élaboration et le suivi du plan zonal de mobilisation des ressources sanitaires (PZMRS).
- L'élaboration et le suivi du plan régional ORSAN AMAVI Bretagne.
- L'élaboration d'exercices pour le système de santé en région Bretagne.
- La participation à la planification de défense et de sécurité interministérielle, à la demande de l'EMIZ.
- La participation et l'appui à l'organisation aux exercices élaborés par l'EMIZ.
- La participation à l'élaboration et du suivi du plan de continuité d'activité de l'ARS, ainsi que de sa cohérence au niveau zonal avec les autres PCA.
- En appui du DIS : la contribution à la mise en œuvre de la politique ministérielle de sécurité des systèmes d'information.

Sur d'autres activités, il/elle :

- Assure le pilotage de la cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaires (CRAPS) et/ou de la cellule zonale d'appui (CZA) de l'ARS en cas de situation sanitaire exceptionnelle en période ouvrée et en période non ouvrée.
- Participe aux permanences régionales et zonales en période ouvrée.
- Participe au dispositif d'astreinte de l'ARS.

Conditions particulières :

Disponibilité et mobilisation exceptionnelles en situation d'urgence.

Participation aux astreintes administratives.

Habilitation au secret de la défense nationale.

Retrouvez l'intégralité des missions sur la PEP en cliquant [ICI](#)

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr